

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 11 (1940)

Heft: 4

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

P34

ONZIÈME ANNÉE

N° 4

AOUT 1940

Les Intérêts Économiques du Jura

BULLETIN DE L'A. D. I. J.

PARAÎSSANT TOUS LES DEUX MOIS

Secrétariat et administra-
tion : M. R. STEINER
Delémont — Tél. 2.15.83

Présidence de l'A.D.I.J.:
M. F. REUSSER
Moutier — Tél. 9.40.07

Caissier de l'A.D.I.J. :
M. H. FARRON
Delémont — Tél. 2.16.57

Compte de chèques postaux : IVa 2086, Delémont. — **Abonnement annuel:** fr. 3.— ; le numéro : fr. 0.50. — **annonces :** S'adresser au Secrétariat de l'A. D. I. J., Delémont.

SOMMAIRE :

La protection de la nature dans le Jura. — L'étang de la Gruyère.
La protection de la nature en Ajoie et les champs de narcisses de Damvant. — Notice sur le parc jurassien de la Combe-Grède.

La protection de la nature dans le Jura

Le présent *Bulletin* a été mis spécialement à la disposition de la commission jurassienne pour la protection de la nature ; nos membres savent que cette commission est l'un des rouages de l'A. D. I. J., et qu'elle fut créée sur l'initiative de l'actif président de l'Association, M. Reusser. Depuis sa création, en 1937, elle a publié chaque année le rapport de son activité dans le *Bulletin*, et les membres de l'A. D. I. J. ont pu se rendre compte que le travail qu'elle effectue a pour but, avant tout, de maintenir la flore et la faune jurassiennes dans son intégrité. Des résultats positifs ont déjà été obtenus. Actuellement la commission a en chantier diverses questions, dont les principales sont la mise sous protection de l'*Etang de la Gruyère* et celle des *narcisses de Damvant*.

M. le Dr H. Minder, médecin à Tramelan, le dévoué président de la Société pour l'Etang de la Gruyère, nous dit, en termes poétiques, dans un article que nous publions à la suite de ces lignes, la beauté de ce joyau jurassien.

L'A. D. I. J. recherche et appuie avant tout le développement économique de notre Jura. Mais nous ne vivons pas que de pain. L'œil, l'âme aussi veulent une nourriture, et cette nourriture c'est dans la contemplation d'une nature non faussée par la main des hommes que nous pouvons la trouver. Nous avons déjà dans